



Communauté de Communes « Pays des Vans en Cévennes »
Compte-rendu de la séance du Bureau Elargi = Commission Finances
Lundi 01-02-2021 à 17 H
Salle polyvalente « Chagnac » - Berrias et Casteljau

Présents : Monsieur FOURNIER Joël, Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry, Madame BASTIDE Bérengère, Madame FEUILLADE Delphine, Monsieur NOEL Daniel, Madame RAYNARD Christiane, Monsieur BORIE Jean-François, Monsieur ROBERT Lionnel, Monsieur GSEGNER Gérard, Madame DESCHANELS Georgette, Monsieur BALMELLE Robert, Madame DOLADILLE Monique, Monsieur MICHEL Jean-Marc, Monsieur LAGANIER Jean-Marie

Pouvoir : Monsieur MANIFACIER Christian a donné pouvoir à Monsieur FOURNIER Joël

Absents et Excusés : Monsieur MANIFACIER Christian, Monsieur LEGRAS Emmanuel, Monsieur ROCHE Bruno, Monsieur GARRIDO Jean-Manuel

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry BRUYERE-ISNARD

ORDRE DU JOUR

1. Présentation de la société d'économie Mixte Energie Rhône Vallée en présence de M. COULMONT, son Président
2. Décisions sur la demande de subvention dans le cadre de l'OPAH

Informations :

- Elaboration du projet de territoire
- Discussions sur la prise de compétence mobilité pour délibération avant le 31 mars 2021

- **Présentation de la société d'Economie Mixte Locale (SEML) Energie Rhône Vallée en présence de M. COULMONT, son Président et de M. GUICHARD, Développeur énergies renouvelables**

Un document synthétisant l'organisation et les activités de la société est distribué et commenté au fur et à mesure par Mrs COULMONT et GUICHARD.

Cette société accompagne les collectivités dans leurs projets d'énergies renouvelables pour les études, le développement, la construction et le suivi d'exploitation.

Pour tous projets de production d'énergies renouvelables, les communes peuvent faire remonter leurs projets.

- **Décisions sur la demande de subvention dans le cadre de l'OPAH**

Le Président, Joël FOURNIER, rappelle l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat qui commence sa 3^{ème} année d'existence. Son fonctionnement est maintenant mature et le nombre de dossiers augmente donc en conséquence, malgré les difficultés liées aux contraintes sanitaires.

Il revient donc au Bureau d'approuver les demandes suivantes :

NOM	PRENOM	COMMUNE	MONTANT TRAVAUX HT	MONTANT SUBVENTION ANAH	MONTANT SUBVENTION CDC
RESSAYE	Denis & Renée	BEAULIEU	13 758 €	8 255 €	750 €
EVESQUE	Alain	LES VANS	18 726 €	11 236 €	750 €

MARCHIAL	Lydie	GRAVIERES	4 391 €	2 196 €	400 €
CHAZALET	Marcel et Danielle	LES VANS	12 835 €	7 701 €	750 €
PELLICER	Joseph et Janine	CHAMBONAS	9 179 €	5 508 €	750 €
LOUCHE & MERLE	André & Eliane	LES VANS	11 445 €	4 735 €	400 €

Après en avoir délibéré, le bureau, à l'unanimité :

Approuve l'ensemble des dossiers ci-dessus,

S'engage à reporter les crédits nécessaires au niveau des restes à réaliser et à reporter ces crédits au budget 2021 : opération 126 Habitat,

Chapitre 204 Subventions d'équipement versées, article 20422 Personne droit privé – bâtiments et installations, à hauteur de 3 800 €,

Autorise la mise en paiement des demandes,

Autorise le Président et le Vice-président en charge de l'opération à engager toutes démarches et à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Informations :

- Elaboration du projet de territoire

Thierry BRUYERE-ISNARD et Daniel NOËL rendent compte de leur échange avec M. Sylvain BAUDET de Territoires Conseils, Direction du Réseau – Département Appui aux Territoires. Cet organisme accompagnera la Communauté de communes avec l'appui de M. BAUDET et M. CHASSAGNE qui a suivi la DDMarche au sein de notre collectivité. Compte tenu des règles liées à l'état d'urgence sanitaire, il est proposé de préparer un questionnaire avec des choix ciblés à destination des élus, des agents et de la population afin de connaître leurs visions du territoire et de l'avenir qu'il mérite. Cette concertation impliquera l'ensemble des acteurs du territoire dans la vie du territoire et permettra de partager les orientations et actions définies dans le projet de territoire.

- Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Ce contrat territorial de relance sera engagé à l'échelle de 3 Communautés de communes : Pays des Vans en Cévennes, Pays de Beaume Drobie et les Gorges de l'Ardèche, à finaliser avant fin juin 2021. Ce contrat sera conclu pour la durée du mandat 2021-2026 et regroupera les dispositifs existants dans un contrat unique pour simplifier l'accès aux différentes aides déployées par l'Etat. Il pourra être amendé en continu pour intégrer de nouveaux projets communaux ou intercommunaux et tenir compte d'évènements survenant sur le territoire.

Aussi, une réunion de travail « communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes et ses communes » va être organisée prochainement, avec en priorité, répertorier les projets à très courts termes.

- Discussions sur la prise de compétence mobilité pour délibération avant le 31 mars 2021

La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) précise qu'au 31 mars 2021 au plus tard, les Communautés de communes qui ne sont pas aujourd'hui « autorité organisatrices de la mobilité » (AOM) devront avoir délibéré sur leur volonté de prendre la compétence d'orientation de la mobilité le cas échéant.

A défaut de prise de compétence par les Communautés de communes, la Région serait déclarée AOM sur le territoire.

Toutefois, une clarification s'impose. Aussi, une réunion avec un débat ouvert été demandée auprès des services de l'Etat.

- Demande avis des Communautés de communes sur l'autorisation de l'ouverture les dimanches des mois de février et de mars 2021 des commerces autorisés à recevoir du public conformément aux règles liées à l'état d'urgence sanitaire qui seront en vigueur

L'avis rendu, à la majorité, est favorable.

- Véhicule mis à disposition gratuitement moyennant des publicités

Décision mise au vote : 15 voix CONTRE, 1 ABSTENTION.

Par conséquent, il n'y aura pas de suite à cette mise à disposition.

- Rappel réunion de présentation de l'étude concernant les conditions techniques, juridiques et financières du transfert de la compétence eau assainissement à la Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes,

le 02-02-2021 à 14 H, salle polyvalente de Beaulieu,

en présence de M.OLIVARI cabinet d'études GÉTUDES Consultants et Me DURAND en visioconférence.

Le Secrétaire de séance,

Monsieur Thierry BRUYERE-Isnard